



# Preference



## Caen & les châteaux normands



Du 13 au 18 mai 2023

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

*Suivre les traces de Guillaume le Conquérant réserve bien des surprises. Son château de Caen, construit sur un éperon rocheux, accueille un des plus riches musées des Beaux-Arts de France. Son Abbaye-aux-Hommes, joint un chœur gothique à l'admirable nef romane. La tapisserie de Bayeux narre les exploits du Conquérant de manière vivante, colorée, moderne.*

*Terre de châteaux, la Normandie propose Crèvecœur avec donjon du XIe, chapelle du XIIe et colombier du XVe s., Fontaine- Henry du XVe s., orné de tableaux de Rubens, Titien, Corrège, Champ-de-Bataille, "le Versailles normand", tandis que Vendeuvre illustre la demeure de campagne normande du XVIIIe s. dans un parc enchanteur.*

**Become a Friend**



Madame, Monsieur,  
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **Caen** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

### **« Caen & les Châteaux normands »**

**Avec les Amis des Musées**

Du 13 au 18 mai 2023

#### **Les + de ce voyage :**

- Visiter les plus beaux châteaux en compagnie des châtelains
- La visite de Champs de Bataille, le Versailles normand
- Découvrir Caen et suivre les traces de Guillaume le Conquérant
- Loger dans un hôtel 4\* récemment rénové et idéalement situé
- Déjeuner au château Vendevre
- Visiter La tapisserie de Bayeux
- Le guidage en français durant tout le séjour
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles

**- Prolongation du PRIX PRESTO jusqu'au 15 mars ! (- 150 €)**

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame,

Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.  
L'équipe de Preference

# PROGRAMME :

**BRUXELLES – CAEN (± 475km)**

**SAMEDI 13 MAI**

Départ tôt le matin en autocar de la rue de Lozum.

Route vers Caen, incluant une pause pour le déjeuner libre en cours de route.

Dans l'après-midi, arrivée à Caen et rencontre avec votre guide local.

Visite de l'**hôtel Renaissance d'Escoville**.

Le riche marchand Nicolas Le Valois d'Escoville fait édifier cette somptueuse demeure en 1535, dans un style Renaissance italienne. Au-dessus de l'entrée, un tympan sculpté représente des scènes de l'Apocalypse. Deux petits temples ronds à l'italienne surplombent la cage d'escalier. L'hôtel abrite l'artothèque de la ville, où sont organisées des expositions d'art contemporain.



Visite de l'**église Saint-Pierre**.

L'église, édifiée du XIIIe au XVIe, présente un clocher gothique (reconstruit à l'identique), une immense rosace de style rayonnant et une abside qui incarne la première Renaissance caennaise, avec un décor fleuri inspiré de l'Italie. La frise du chœur, véritable dentelle de pierre, témoigne de la survivance du gothique au début du XVIe s.

Installation à l'hôtel. Dîner dans un restaurant local. Nuit à votre hôtel.

**CAEN – LE BEC-HELLOUIN – CHAMP DE BATAILLE – CAEN**

**DIMANCHE 14 MAI**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Le Bec-Hellouin**, un adorable village doté d'une célèbre abbaye fondée par Herluin, chevalier du comte de Brionne en 1041. (122 km)

Visite des **vestiges de l'abbaye** dominée par la **tour Saint-Nicolas** de style gothique flamboyant avec les bâtiments conventuels et la nouvelle église abbatiale.

En 1042, Lanfranc de Pavie, conseiller de Guillaume le Conquérant, entre à l'abbaye. Il déplacera la communauté et l'église sur son site actuel en 1077. Il ne subsiste de l'église abbatiale que quelques vestiges. Les bâtiments conventuels actuels datent du XVIIIe et forment un majestueux ensemble de style Régence. La nouvelle église accueille une superbe Vierge à l'Enfant du XIVe s. et le sarcophage du fondateur Herluin du XIe. L'escalier d'honneur du XVIIIe mène au cloître du XVIIe s.



Déjeuner libre dans le village avec ses ruelles fleuries et ses maisons à colombages.

Départ pour le château de **Champ-de-Bataille** (24 km) "le Versailles normand" édifié au XVII<sup>e</sup> siècle pour le comte Alexandre de Créqui-Bernieulles et restauré avec panache par l'artiste Jacques Garcia.



Avec ses 45 hectares de parc, son château inspiré des chefs-d'œuvre de Le Vau et ses collections historiques exceptionnelles, le château du Champ de Bataille est à juste titre surnommé le « Versailles normand ». Le décorateur Jacques Garcia lui a redonné tout son éclat.

Visite libre des jardins et accompagnée des **collections de Jacques Garcia**.

Route de retour vers Caen.

Dîner dans un restaurant local. Nuit à votre hôtel.

## **CAEN – BAYEUX – CAEN**

**LUNDI 15 MAI**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du **château de Fontaine-Henry en compagnie du châtelain**.

Dominant la vallée de la Mue, ce vaste manoir du XV<sup>e</sup> s. offre un bel équilibre entre ses parties gothiques et les ajouts de style Renaissance ou Louis XII. La visite fait découvrir les magnifiques salles basses tout en sobriété avec une riche collection de tableaux (Rubens – Titien – Corrège) et de meubles du XVII<sup>e</sup> s. La chapelle du XIII<sup>e</sup> s. a été remaniée à la Renaissance.



Déjeuner libre.

Visite de la **Cathédrale Notre-Dame de Bayeux**.

La construction de Notre-Dame de Bayeux est entreprise au XI<sup>e</sup> s. par l'évêque Hugues II et poursuivie par Odon de Conteville, demi-frère de Guillaume le Conquérant. Les puissantes tours de la façade subsistent de cette époque. Au XIII<sup>e</sup> s., la cathédrale est rhabillée en style gothique et ornée de 5 portails. Les sculptures du portail du Doyen raconte avec délicatesse l'histoire de Thomas Beckett. Le chœur dont les colonnes sont ornées de fresques, est un chef-d'œuvre d'équilibre. Des fresques du XV<sup>e</sup> décorent les voûtes de la crypte romane.

Découverte de **La tapisserie de Bayeux** du XI<sup>e</sup> s.

Cette œuvre inscrite au registre "Mémoire du monde" par l'Unesco narre de manière vivante, colorée, moderne, l'accession au trône d'Angleterre en 1066 de Guillaume, duc de Normandie.

Route de retour vers Caen.

Dîner dans un restaurant local. Nuit à votre hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte du **Pays d'Auge**, un pays de bocage où se cachent de splendides manoirs, abbayes et châteaux et de charmants villages.



Promenade dans le pittoresque village de **Beuvron-en-Auge**.

Une quarantaine de maisons typiquement normandes sont groupées autour de la place des Halles. Le Vieux Manoir du XVe s. avec son étage en encorbellement et ses motifs sculptés, est le plus célèbre d'entre elles.

Visite du **Château de Crèvecœur en Auge**, Donjon du XIe, chapelle du XIIe, colombier du XVe s., communs du XVIe s. intérieur en bois.

Propriété de la fondation Schlumberger, le château conserve d'importants vestiges de la forteresse de pierre et de son donjon des XIe et XIIe s. Perchée sur une motte entourée d'eau, la première enceinte délimite la basse-cour avec sa chapelle du XIIe s. et ses communs du XVIe s. et son colombier du XVe s.



**Déjeuner au Château de Vendevre**, demeure de campagne normande du milieu du XVIIIe s., suivi d'une **visite du château avec le Comte de Vendevre**.



Vendevre a su conserver son décor d'origine. L'orangerie sert d'écrin à une exceptionnelle collection de meubles miniatures. Plusieurs jardins se succèdent dans le merveilleux parc avec des jeux d'eau.

Retour à Caen.

Dîner dans un restaurant local et nuit à votre hôtel.

Ensuite, découverte de la **bourgade de Saint-Pierre-sur-Dives** qui a conservé de magnifiques halles et l'ancienne abbaye fondée au XIe s. par Lesceline, l'épouse de Guillaume le Conquérant.

**Visite de l'église abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives.**

Consacrée en 1067, l'église accueille le corps de Lesceline. Les deux tours des XIIe et XVe s. confèrent au bâtiment un caractère normand. Le chœur et ses chapelles rayonnantes du XIIIe s. appartiennent davantage à la tradition française. Une tour-lanterne éclaire magnifiquement la nef dépouillée. La salle capitulaire est pavée de briques émaillées. Sur le dallage, les signes du zodiaque accompagnent un cadran solaire formé d'une ligne méridienne tracée en oblique.

Petit déjeuner à l'hôtel.

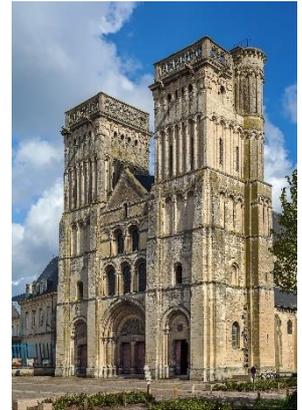
Découverte du **château\*** construit sur un éperon rocheux par Guillaume le Conquérant vers 1060 avec une visite des salles du Rempart et de l'Echiquier présentant l'exposition : "Guillaume le Conquérant et la Normandie" et du **musée des Beaux-Arts** dans l'enceinte du château, présentant des chefs d'œuvre de Rogier Van der Weyden, Véronèse, Pérugin, Tintoret, Rubens mais aussi une collection contemporaine (Soulages, Dubuffet...).

*\*la visite du château reste sous réserve d'accessibilité jusqu'au moment de la visite, des travaux de rénovation seront toujours en cours.*

Déjeuner libre

Visite de **l'église de la Trinité et des bâtiments conventuels de l'Abbaye des Dames.**

Fondée entre 1060 et 1065 par la reine Mathilde, l'épouse de Guillaume le Conquérant, l'abbaye témoigne de la rigueur et du dépouillement de l'architecture romane. L'église de la Trinité a conservé la crypte, les parties basses du transept et les tours carrées de la fondation de l'église de la Trinité. Des bâtiments conventuels, subsistent le grand vestibule, le réfectoire, le cloître et l'escalier.



Visite de **l'Abbaye-aux-Hommes** (1077) avec l'église Saint-Etienne de style roman normand, où fut inhumé Guillaume le Conquérant, avec l'abside et le chœur reconstruit au XIIIe s., ainsi que les bâtiments conventuels reconstruits dans un style classique grandiose et élégant.



La visite guidée permet de découvrir les salles des moines ornées de magnifiques boiseries en chêne sculpté et des tableaux des XVIIe et XVIIIe s.

Retour ver Caen. Dîner dans un restaurant local et nuit à votre hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Honfleur**, le plus joli port de toute la Normandie.

Le port d'Honfleur apparaît dès le XIe mais il va prospérer grâce aux expéditions lointaines au XVIe s. et XVIIe s.

À partir de 1820, Honfleur accueille peintres, écrivains et musiciens, attirés par son charme, ses lumières changeantes : Eugène Boudin, Claude Monet, Charles Baudelaire, Gustave Courbet, Sisley... Erik Satie et Alphonse Allais, natifs d'Honfleur, contribueront au renom du port.



Visite du **musée Eugène Boudin** qui réunit les superbes études de ciel au pastel du peintre qui rend les nuances infinies des couleurs, la légèreté des nuages, la fugacité des formes.

On y découvre aussi les nombreuses scènes de bords de mer de l'artiste ainsi que des œuvres de Courbet, Monet mais aussi les peintres du XXe s. qui ont séjourné à Honfleur : Vallotton, Dufy, Marquet...

Déjeuner dans **le quartier du Vieux-Bassin**, avec ses ruelles bordées de vieille maison et l'animation des quais.

Continuation vers Bruxelles.

Arrivée en début de soirée.

**- FIN DE VOTRE VOYAGE -**

## VOTRE HOTEL

### HOTEL BEST WESTERN PLUS LE MODERNE 4\*

Le Best Western Plus Le Moderne, est un hôtel 4 étoiles contemporain au cadre raffiné, façonné par l'histoire ! Situé en plein cœur de Caen, entre rues commerçantes et monuments historiques, un emplacement idéal pour découvrir la belle capitale normande.

Un bar convivial mais distingué, des **chambres spacieuses et lumineuses**, une équipe à votre écoute, tout sera parfait pour une escapade **quatre étoiles**.

Toutes les chambres ont été entièrement rénovées en 2019.



# Le prix

**SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.**

**PRIX MEMBRE DES AMIS :**

**AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 MARS : 1.725 €**

APRES LE 15/03, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.875 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **435 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

**CE PRIX COMPREND:**

- ✍ Le transport en autocar confortable au départ de Bruxelles - Rue de Loosum (proche de la Gare Centrale)
- ✍ Les services de guides locaux francophones
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double avec petit déjeuner dans l'hôtel mentionné (ou similaire)
- ✍ Le déjeuner au Château de Vendeuvre
- ✍ Les repas du soir dans un restaurant proche de l'hôtel
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team
- ✍ La TVA

**CE PRIX NE COMPREND PAS :**

- ✍ Les déjeuners et les boissons
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

---

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 31/01/2023

**REMARQUES IMPORTANTES :**

**AFIN DE GARANTIR LA DISPONIBILITÉ IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE DÈS QUE POSSIBLE SI LE PROGRAMME VOUS INTÉRESSE.**

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.  
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

**ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.**

# Become a Friend

## Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Date de naissance : .....  
Enfant 1 : ..... Date de naissance : .....  
Enfant 2 : ..... Date de naissance : .....  
Adresse : ..... N°: ..... Boîte : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Tél / GSM : ..... Adresse e-mail : .....

Je souhaite devenir membre     Je souhaite renouveler ma carte de membre

*Cotisation annuelle*

*Si ordre permanent*

<input type="checkbox"/> Adhérent	Jeune	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	Individuel	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	Couple (2 cartes de membre)	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Effectif	Individuel	€ 100	€ 90
	Couple (2 cartes de membre)	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	Individuel	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	Couple (2 cartes)	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150

\* Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloiragrafer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

**A RENVOYER CHEZ :** **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)  
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES  
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)  
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22  
[INFO@PREFERENCE.BE](mailto:INFO@PREFERENCE.BE) | [WWW.PREFERENCE.BE](http://WWW.PREFERENCE.BE)

JE, SOUSSIGNE,

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL: ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

**RESERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

**DONNEES PASSAGER N°1** (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**DONNEES PASSAGER N°2** (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**TYPE DE CHAMBRE :**  DOUBLE A 1 LIT  DOUBLE A 2 LITS  DOUBLE A PARTAGER  SINGLE

**EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »**

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID\* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

\*AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID

**PRIX :**  **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 MARS : 1.725 €**

APRES LE 15 MARS, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.875 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **435 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

**NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :** .....

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :  
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE :** TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 13 AVRIL 2023.

**PAIEMENTS :** **IBAN :** BE92 7440 6349 9223  
**SWIFT/BIC :** KREDBEBB  
**REFERENCE :** CAEN AMIS - D.3632

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A ....., LE .....

**SIGNATURE POUR ACCORD :**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

## 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

## 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

## 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

## 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

## 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

## 6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

## 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

## 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

## 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

## 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

## 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

## 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière  
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8  
B1130 Bruxelles  
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08  
www.gfg.be - [mail@gfg.be](mailto:mail@gfg.be)

01/07/2018

Lic Cat A 1652

